ES SÉTIF

Mellouli et Ziaya doivent finaliser leur transfert

● Les deux joueurs de l'ES Sétif, Farid Mellouli et Abdelmalek Ziaya ont jusqu'au 5 janvier en cours pour être fixés sur les contacts qu'ils ont avec deux clubs étrangers, faute de quoi, ils seront automatiquement inclus dans la liste africaine de leur équipe, a indiqué Hassan Hamar, le président du club sétifien.

Mellouli et Ziaya, convoités respectivement par Al-Qadissiya (Koweït) et Al Ittifak (Arabie Saoudite) avaient reçu l'aval de leur direction pour changer d'air au cours de l'actuel mercato d'hiver, mais leur transfert tarde à se concrétiser.

Hamar, qui s'exprimait hier sur la radio nationale, a fait savoir qu'il avait informé ses deux joueurs qu'il n'était pas prêt de les attendre davantage, car il était tenu de finaliser la liste de ses joueurs concernés par la défense du titre de l'ESS en Ligue de champions africaine.

Par ailleurs, le premier responsable de l'Entente a indiqué que son milieu de terrain Toufik Zerara, dont le contrat avec le club a expiré en fin décembre 2014, a été renouvelé jeudi. L'ex-joueur de la JSM Béjaïa a paraphé un nouveau contrat de deux ans, a précisé Hamar, poursuivant qu'il était en contacts avancés avec la direction du Club Africain de Tunis pour engager son milieu offensif algérien, Kadour Beldjilali.

Stage à Alicante à partir du 5 janvier

Par ailleurs, l'Entente de Sétif effectuera du 5 au 14 janvier un stage préparatif à Alicante (Espagne), durant la trêve qu'observe le championnat, en vue de la phase retour de la compétition qui reprendra ses droits le 16 janvier. «L'équipe s'envolera ce lundi pour l'Espagne pour un stage de 9 jours, qui sera une occasion pour les joueurs de recharger les batteries en vue de la phase retour», a indiqué le premier responsable du club à la radio nationale. «Je suis entièrement satisfait de notre parcours lors de la phase aller, en dépit du rythme de compétition auquel nous avons été soumis. Les joueurs ont bien réagi», a ajouté Hamar, qui a souligné que son équipe a joué 51 matchs, toutes compétitions confondues, dont 16 en Ligue des champions d'Afrique, remportée le 1er novembre dernier face aux Congolais de l'AS Vita Club (aller 2-2, retour 1-1). Enfin, le président de l'Entente a confirmé que le match de la Supercoupe d'Afrique face aux Egyptiens du Ahly du Caire (détenteur de la Coupe de la CAF), «se jouera au stade de Mustapha-Tchaker», en février prochain.

CA BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Bira à la barre technique

Deux semaines après le départ de Hadj Mansour de la barre technique, le président du CA Bordj Bou-Arréridj vient de nommer Abdelkrim Bira, nouvel entraîneur pour le reste de la saison. Occupant la 12e place au championnat de Ligue 2, avec un match en retard, le CABBA qui aspire revenir au classement et jouer l'accession, a fait appel aux services de Bira en espérant que celui-ci réédite l'exploit de la saison dernière en réalisant l'accession avec l'USMBA.

A. A.

FOOTBALL

ALORS QUE LE CLUB DE PANTHÈRE DU NDÉ CONTESTE LE TRANSFERT DE GAËL NKAMA

Du mouvement et des interrogations

● Il n'y a pas à dire, la JSK est en train de donner un sacré tournis à ses supporters. Entre les entraîneurs qui se succèdent sur le siège on ne peut plus éjectable de la barre technique et les joueurs qui posent leurs bagages dans la maison kabyle pour quelques mois avant de tout remballer, les milliers de supporters que comptent les Canaris ont de la matière pour se triturer les méninges.

Photo : DR

Cette fois peut-être un peu plus que d'habitude si l'on doit se fier à tous ces bruits qui viennent alimenter les interrogations. Ainsi, après le départ quasiment acté de Mekkaoui, le joueur qui choisit ses matches et qui, à en croire certaines supputations, a bien mijoté son départ en écœurant ses dirigeants depuis des lustres avec ses incartades afin de le libérer, c'est désormais aux deux étrangers, le Mauritanien Ahmed Moulay et l'Irakien Mouhanad Kerrar, de se préparer à mettre un trait sur leur amère expérience kabyle. Une issue qui a de quoi surprendre, surtout pour l'international mauritanien qui a montré sur certains matches qu'il a de quoi postuler pour un statut autrement plus valorisant, au point où des voix se sont élevées contre son départ parmi des supporters. Quant à l'Irakien qui a eu le bonheur de contribuer par le but décisif qui a permis à la JSK de boucler sa première moitié de saison avec un succès, mercredi dernier contre le CS Constantine, il n'a jamais donné l'impression de s'être adapté à sa nouvelle vie en Algérie.

Des départs qui ne devraient pas mettre trop longtemps à être palliés comme l'illustre l'arrivée de Karim Boutadjine, le milieu de terrain offensif franco-algérien, signataire d'un contrat de deux saisons et demi, et celle de Gaël Nkama, l'attaquant camerounais. Mais il se trouve que pour ce dernier, le club auquel il appartenait jusqu'à il y a encore quelques jours, Panthère du Ndé en l'occurrence, conteste le transfert de celui qui est présenté comme étant le digne successeur d'Albert Ebossé bien qu'il ait déjà paraphé son appartenance à la JSK. A en croire une missive datée du 25 décembre et signée par l'administrateur directeur-général du club camerounais, ce dernier n'a pas l'intention de laisser filer son joueur aussi facilement et compte saisir la FECAFOOT (La fédération camerounaise) pour faire valoir ses droits sur le joueur auquel d'ailleurs il a refusé jusque-là de délivrer le certificat international de transfert.

En attendant de voir plus clair, les dirigeants kabyles, pour ne pas dire le président Hannachi exclusivement, se sont déployés pour s'attacher les services d'un autre joueur issu du continent, et à ce titre des noms «fleurissent» à l'exemple de Ghislain Mvom, un autre camerounais, défenseur de son état celui-là, ayant tenté, sans grand succès, une expérience avec la réserve du Benfica de Lisbonne. Apparemment, celui qui tient le plus la corde répond au nom de Dieumerci Vua, un défenseur originaire de la RDC ayant évolué dans des clubs français et belges de seconde zone. Du mouvement, comme d'habitude donc, avec cette lancinante et cyclique interrogation ayant trait à la barre technique et au nom de ce «courageux» entraîneur qui acceptera de diriger un club qui en consomme sans limites jusqu'à finir par confier les rênes à un préparateur physique, obligé de se muer en stratège technico-tactique.

M. Azedine

SON CLUB CAMEROUNAIS CONTESTE SON TRANSFERT À LA JSK

Nkama otage de ses agents ?

● Alors que tout le monde pensait que la nouvelle recrue de la JSK, le Camerounais Gaël Grégoire Nkama, qui a signé pour 24 mois, allait être qualifiée incessamment, voilà que son ancien club, la Panthère sportive du Ndé Nzuimanto, par le biais de son président Djapa Calvin, annonce que le joueur n'est pas libre de tout engagement.

C'est à travers une lettre écrite, le 25 décembre dernier, à l'agent du joueur, en l'occurrence Ahmed Ishak, que le président de Panthère de Ndé remet en cause le contrat signé entre la JSK et Gaël Grégoire Nkama, en affirmant que celui-ci appartient toujours à l'équipe Panthère sportive du Ndé Nzuimanto. «Le club [Panthère de Ndé] n'a délivré aucun mandat ni engagement de près ou de loin de transfert du dit joueur à l'exception du mandat exclusif fait à monsieur Ahmed Ishak agent du joueur qui est le seul habilité à défendre les intérêts de notre club », souligne la lettre du président du club camerounais. Djapa Calvin, qui menace «de poursuites judiciaires et sportives devant les instances de football nationales et internationales», précise que «toute signature effectuée en dehors de ce cadre [club et l'agent du joueur, Ahmed Ishak] est considérée non-réglementaire». A entendre les dires du président du club camerounais, Gaël Grégoire Nkama devait être transféré dans un club tunisien et non à la JSK. Et c'est Ahmed Ishak, qui est mandaté par le président Djapa Calvin, de négocier le transfert du joueur en Tunisie, à l'Espérance de Tunis précisément. Or, Nkama a atterri à la JSK grâce à un autre agent, Achille Fouda qui travaille également pour le club tunisien. Mais, selon le boss du club camerounais, c'était Ahmed Ishak qui était mandaté du transfert du joueur à l'EST.

Hannachi rassure

Devant cette situation, le président de la Panthère sportive du Ndé, qui n'écarte pas l'éventualité d'un accord avec la JSK, exigeait à ce que le président de la JSK l'appelle et «discuter d'homme à homme du transfert de Gaël Grégoire Nkama».Aux dernières nouvelles, le président de la JSK, Moh-Chérif Hannachi, qui aurait eu un échange téléphonique avec son homologue du club camerounais, a rassuré les supporters des Canaris en affirmant que tout est réglé et que Nkama sera bel et bien qualifié à la JSK. «Gaël est avec la JSK. Il sera avec nous à la reprise (…) J'ai tout réglé avec le président de l'équipe camerounaise», a confié Hannachi à son entourage. Ainsi, on croit savoir que le président du club kabyle aurait racheté la lettre de libération de Nkama pour une somme qui ne nous a pas été révélée. Pour rappel, Gaël Grégoire Nkama, qui est arrivé à la JSK à la mi-décembre, a paraphé un contrat de deux saisons. Gageons qu'il n'y aura pas d'affaire Nkama !

Mvom pour clore le recrutement

Mercredi, à l'issue de la victoire de la JSK devant le CSC lors de la 15e et dernière journée de la phase aller du championnat de Ligue 1, Moh-Chérif Hannachi a déclaré, qu'après le recrutement de Nkama et de Boutadjine, la JSK attend encore l'arrivée de deux autres recrues dont un défenseur camerounais, sans donner le nom de celui-ci. Mais, selon l'entourage du club, ce serait Ghislain Rodrigue Mvom Mbeyo, un joueur camerounais de 22 ans, actuellement sans club, et qui a évolué au sein de l'équipe des Astres de Douala (Cameroun) avant de tenter une courte expérience au Portugal, au Sporting Club Olhanense. Hannachi a même affirmé que le défenseur camerounais est attendu cette semaine à Tizi-Ouzou.

Ahmed A.